

CODEX ALIMENTARIUS COMMISSION



Food and Agriculture
Organization of the
United Nations



World Health
Organization

Viale delle Terme di Caracalla, 00153 Rome, Italy - Tel: (+39) 06 57051 - E-mail: codex@fao.org - www.codexalimentarius.org

Agenda Item 5b

CX/NFSDU 19/41/6-Add.2

Original language only

JOINT FAO/WHO FOOD STANDARDS PROGRAMME CODEX COMMITTEE ON NUTRITION AND FOODS FOR SPECIAL DIETARY USES

Forty-first Session

Dusseldorf, Germany
24 – 29 November 2019

PROPOSED DRAFT GUIDELINE FOR READY-TO-USE THERAPEUTIC FOODS SECTION 5.2.2 (FOOD ADDITIVES) AND SECTION 6.2 (PROTEIN)

Comments of Kenya and Senegal

KENYA

Section 5.2.2 (food additives) and section 6.2 (proteins).

Recommendation 1: *Food category for RUTF*

Kenya agrees with the eWG that RUTF is a special dietary product and thus it should fall under Food Category 13.3 of the GSFA. However, the product has a lot of similarity to products under FC 13.1 and 13.2 given that it could be consumed by same population with the latter being more vulnerable. The use of food additives should therefore be limited in similar manner as those in FC 13.1 and 13.2 and thus CCNFSDU should request CCFA to create a sub category under 13.3 (preferably 13.3.1) for specifically RUTF. The same new category should be included in the annex to Table III along with 13.1 and 13.2. This will ensure that the use of food additives will be considered on a case-by case basis as is the case with Infant formula and Follow-up formula.

Recommendation 1: *Table 1*

Kenya recommends the eWG for the comprehensive compiling of this table. However, Kenya notes that some food additives without ADI such as INS 471 (Mono & diglycerides of fatty acids) have been assigned numerical value yet according to GSFA it should be used at GMP level. In addition, the listed food additives should accurately state their function in the products for example citric acid (INS 330) is listed under antioxidants and the function listed as acidity regulator while the description is that of antioxidants.

Kenya supports the eWG proposal that once the food category is agreed on, and the table fully discussed and agreed within CCNFSDU, the same may be forwarded to CCFA for endorsement for the specific category of RUTF.

SENEGAL

Recommendation 1 : Que le CCNFSDU approuve la liste des additifs alimentaires et leurs catégories fonctionnelles proposées dans le tableau I (dans le présent document) pour utilisation dans les RUTF et que le tableau serve de base aux nouvelles discussions sur les additifs alimentaires dans les RUTF

Position du Sénégal : Le Sénégal appuie l'utilisation dans les RUTF des additifs alimentaires qui sont consignés dans le tableau proposé en référence.

Commentaire : Ces additifs proposés sont en accord avec la norme NGAA.

Recommendation 2 : Consultation du CCFA. Il est recommandé que le CCNFSDU consulte le CCFA pour qu'il confirme si les lignes directrices sur les RUTF relèvent de la catégorie d'aliments FC 13.3 et si la catégorie 13.3 est la bonne. Le cas échéant, le CCFA devra envisager d'aligner les additifs alimentaires proposés dans le tableau I du présent document sur la catégorie 13.3 de la NGAA.

Position du Sénégal : Le Sénégal considère qu'il revient au CCNFSDU de définir les additifs alimentaires à mettre dans la catégorie 13.3.

Commentaire : Par conséquent, le CCFA n'est pas l'organe le plus indiqué pour l'identification du FC correspondant.

Recommendation 3 : Que le CCNFSDU approuve les textes relatifs au « transfert d'additifs et supports » ci-après dans les lignes directrices sur les RUTF.

Position du Sénégal : Le Sénégal appuie l'ajout de ces textes.

Commentaire : Ces textes donnent plus de précisions sur les additifs alimentaires véhiculés et sont en accord avec le préambule de la NGAA.

Evaluation de la qualité des protéines

Recommandation 4-1 : Que le CCNFSDU approuve les valeurs proposées pour les protéines dans les lignes directrices sur les RUTF. Unité Minimum/ Maximum /Limite indicative maximale g/100 g 13 16.5 - g/100kcal 2.4 3.2 –

Recommandation 4-2 : Que le CCNFSDU approuve les textes proposés sur l'évaluation de la qualité des protéines dans les lignes directrices sur les RUTF.

Position du Sénégal : Le Sénégal appuie les recommandations 4-1 et 4-2.

Commentaire : Les valeurs de protéines proposées ne causent pas d'excès et peuvent limiter les carences.

Techniques de traitement

Recommandation 5 : Que le CCNFSDU approuve les textes proposés pour la section « Techniques de traitement » des lignes directrices sur les RUTF.

Position du Sénégal : Le Sénégal appuie l'adoption du texte proposé.

Commentaire : Le texte donne toutes les garanties nécessaires pour l'utilisation de techniques de transformation appropriées pour l'obtention d'un aliment de qualité.

Glucides, matières grasses/lipides, acides gras essentiels, vitamines et minéraux

Recommandation de 6 à 14:

Position du Sénégal : Le Sénégal appuie ces recommandations du groupe de travail.

Commentaire : Les valeurs proposées pour ces différents nutriments ne causent pas d'excès et ne provoquent pas de carences.

Les contaminants

Position du Sénégal : Le Sénégal appuie le texte proposé.

Commentaire : Les textes proposés donnent les dispositions nécessaires pour la gestion des risques liés aux contaminants dans les RUTF.